

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Relevé de conclusions Mercredi 26 mars 2014

Présents : Mmes GAVA, Directrice ; VALNET, Cadre de santé ; DORMIGNIES, Infirmière ; MATOUB et MARAIS, aides-soignantes ; CORBINEAU, Animatrice ; MM. COURET et JOUIN, Directeurs Adjoint, M. JEAN, élève directeur ; Mme DUBREUIL, stagiaire ; Mmes BRINON-BOUCHET, LACASSAGNE, PUDEPIÈCE, SENNÉ, M. DELALÉ représentants des familles ; Mmes LUCAS et WALTER, représentantes des résidents.

La séance débute à 14h30.

Ordre du jour :

- **Adoption du Procès Verbal du 7 octobre** : ce procès verbal est approuvé, il sera affiché sur le panneau prévu à cet effet.
- **Evaluation externe** : 3 évaluateurs extérieurs à l'établissement (un médecin, une infirmière, et un administratif) sont venus les 28, 29, 30 et 31 janvier dernier rencontrer le personnel administratif, l'animatrice, le médecin coordonateur, la psychologue, la direction, deux membres du Conseil de la Vie Sociale ainsi que les membres du groupe d'évaluation interne et ont échangé sur les pratiques de l'établissement ainsi que participé à des moments de vie. Le rapport de cette évaluation doit être adressé à l'établissement d'ici au mois de mai, mais les conclusions suivantes peuvent déjà être annoncées :
 - accueil / administration : les outils de la loi 2002-2 sont conformes et la procédure d'accueil maîtrisée. Il faut néanmoins que les directives anticipées soient demandées à chaque admission ;
 - animation : riche en activités proposées aux résidents, de nombreuses collaborations interprofessionnelles sont également relevées ;
 - prise en charge du résident : l'incontinence et la dénutrition font l'objet d'un bilan à l'admission et d'un suivi régulier ;
 - prévention des chutes : il faudra retravailler davantage avec les kinésithérapeutes libéraux ;
 - prise en charge de la douleur : un protocole est bien mis en place ;
 - contentions : elles sont toujours prescrites et réévaluées ;

- plan bleu (plan canicule) : à réactualiser ;
- les différents tableaux de bord financiers et en ressources humaines sont bien suivis ;
- qualité : bonne évaluation, voir l'évaluation blanche de fin d'année. Il faut prévoir de mettre des indicateurs de suivi de la qualité, ils deviendront de toutes façons obligatoires d'ici à 2015, bien que tout ne soit pas facilement quantifiable.

Mme PUDEPIÈCE précise que les hôpitaux ne tiennent pas compte des directives anticipées qui peuvent être rédigées par les résidents/patients, elle a rencontré elle-même ce problème. M. COURET ajoute que ces directives ne sont qu'une aide à la décision finale qui revient au médecin. Elles sont faites à titre consultatif.

Questionnaires de satisfaction : ils vont être relancés cette année en reprenant le même modèle que l'année dernière afin de pouvoir comparer les résultats et constater, ou non une amélioration. Ils seront distribués en mai pour un retour en juin et une restitution des résultats en septembre. M. DELALÉ et Mme BRINON auraient préféré qu'il soit allégé, le questionnaire de l'année dernière leur semblait trop long et quelques questions étaient répétitives, mais si les questions sont modifiées, la comparaison des résultats sera difficile.

Projet de questionnaire pour nouveaux résidents : ils auront pour but d'améliorer l'accueil. Le contenu est validé, il faudra ajouter une question sur une éventuelle visite proposée à l'accueil.

Prix de journée 2014 : on distribue un document retraçant l'évolution des tarifs depuis 5 ans et constate qu'il n'y a pas eu beaucoup d'augmentation. Ceci est voulu car après les travaux les prix de journée augmenteront probablement de 10€ et les tarifs maximum à la journée étant fixés à 60€, il faudra partir d'un prix relativement bas. Mme GAVA précise que c'est le Conseil Général qui fixe les limites des tarifs pour les EHPAD publics habilités à l'aide sociale.

Point sur l'animation : les mêmes ateliers ont été poursuivis cette année (sur le thème des saisons par exemple), les échanges avec le centre de loisirs de Montlouis et le relais d'assistantes maternelles sont également maintenus. Les résidents se rendent également désormais à la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) de Montlouis. Lors du dernier échange le thème de la cuisine avait été retenu, un groupe de résidents est donc allé préparer le repas avec les enfants de la MLC puis ils ont déjeuné ensemble.

Le carnaval a été préparé avec les enfants du centre de loisirs et certains sont venus en atelier écriture pour écrire des chansons avec les résidents.

Lors de la semaine bleue en octobre dernier, des échanges ont été réalisés avec l'Association des Jeux de Touraine pour découvrir des jeux de société. Cette même association viendra désormais dans l'établissement qui leur louera probablement des jeux afin de proposer une plus grande variété aux résidents.

L'association de la Grappe Dorée de Montlouis est venue diffuser un diaporama sur leurs différentes sorties afin de faire voyager les résidents à travers ces photos.

Mme CORBINEAU signale qu'il n'y aura pas de séjour balnéaire cette année, les subventions sont rares et les résidents aptes à pouvoir s'y rendre peu nombreux. L'argent sera donc utilisé pour plus de sorties pour plus de résidents (sortie à Holiday on Ice, spectacle Champalou du projet tricot où les tricoteuses monteront sur scène et apparaîtront ainsi sur le DVD qui sera sorti ; Cheval et Sens : écuries se trouvant à Artannes, cirque PINDER, musées Dufresne et Poids Lourds pour des résidents masculins, visite du tram à Tours, sortie à Autrèche. Certaines de ces sorties se font sur la journée et le déjeuner se fera au restaurant le midi.

Au programme également les Olympiades qui se dérouleront cette année à Fondettes, le pique-nique annuel le 25 juin et la kermesse de notre établissement le 6 septembre. Les enfants du catéchisme vont également revenir pour réaliser des fresques pour Pâques.

Mme PUDEPIÈCE demande à Mme CORBINEAU combien de résidents différents participent aux sorties / animations sur une année. C'est un chiffre difficile à évaluer car certains résidents participent aux animations sur place mais ne peuvent plus faire de sorties à l'extérieur. Ceux-là profitent alors des animations en étage (zoothérapie, lecture avec les Blouses Roses, manucure...). D'autre part certains résidents déshabitués aux sorties depuis leur arrivée par refus de leur part angoissent à l'idée de devoir aller à l'extérieur. Cela a été le cas lors de la sortie à Artannes aux écuries Cheval et Sens, une résidente était très angoissée et exprimait une réelle « peur ». Une fois arrivée sur place, le contact avec les animaux lui a permis de se sentir mieux, lors du retour elle a avoué avoir apprécié cette sortie.

Mme CORBINEAU constate en effet que les échanges avec les enfants tout comme avec les animaux sont très positifs, de grands changements sont alors observés sur chaque participant.

Hygiène dans les escaliers et dans les ascenseurs le week-end :

Mme GAVA demande si cela est dû aux visites plus fréquentes mais Mme PUDEPIÈCE relate un évènement particulier lors duquel elle a signalé un vendredi soir qu'il y avait de l'urine dans un ascenseur. Le lendemain matin rien n'avait été fait et l'après midi non plus. Mme GAVA signale que cela ne se reproduira pas, même en l'absence d'équipe de ménage le week-end, les autres agents présents doivent prendre le relais.

Hygiène des sets de table : Mme BRINON signale avoir remarqué que les sets de n'étaient pas systématiquement nettoyés après les petits déjeuners. C'est pourtant indiqué sur les fiches de poste de chaque agent..

Hygiène irrégulière des chambres : les fiches de suivi ménage récemment mises en place doivent permettre un suivi plus régulier mais les agents affectés au ménage devraient actionner la chasse d'eau des résidents qui ne le peuvent pas eux-mêmes. Mme SENNÉ évoque alors la possibilité de profiter des futurs travaux du bâtiment pour installer des chasses d'eau automatique. C'est une idée à envisager.

Suspicion de violence : un agent a été soupçonné de gestes brusques envers un résident. C'est un cas isolé mais il est bon de signaler que l'agent en question a été interrogé et un rappel à l'ordre lui a été adressé.

Absence d'animation en fin de matinée : il n'y a effectivement pas d'activités proposées le matin les week-ends hormis la lecture du journal. Les horaires d'animation sont 12h00 – 19h00. Les résidents qui sont prêts le matin sont peu nombreux et sont des résidents autonomes, les activités ne concerneraient pas beaucoup de personnes. Mme GAVA souligne que la présence d'une personne en animation les week-end est rare dans les EHPAD.

Accompagnement pour éplucher les fruits : certains résidents ont monté dans leur chambre leur fruit du déjeuner car ils n'avaient pas été aidés pour leur épluchage. C'est aux agents de porter plus d'attention aux résidents qui pourraient avoir besoin d'aide mais les résidents peuvent également ne pas hésiter à demander de l'aide à ce moment-là. Par exemple Mme LUCAS précise que si elle avait encore sa fourchette au moment du dessert, elle pourrait alors éplucher son fruit.

Entretien des chambres de l'UPAD le week-end : le samedi après-midi il y a beaucoup d'agitation au sein de l'unité, il n'y a que 2 agents pour assurer les animations, les soins, l'entretien de l'unité, alors le ménage est souvent entrecoupé. Néanmoins, les moyens ne sont pas suffisants pour détacher quelqu'un sur ce service et les effectifs ne sont pas assez nombreux non plus.

Chambre pour les résidents en fin de vie : la question est posée notamment pour les résidents occupant une chambre double. Mme GAVA signale que ce sujet a déjà été évoqué dans le passé mais qu'il est difficile d'imaginer isoler dans une autre chambre un résident qui serait en fin de vie. Le simple fait d'intégrer cette chambre serait alors lourd de signification. On parle alors de déplacer le résident valide, mais il faut qu'un autre lit soit disponible. La chambre d'hôtes au rez-de-chaussée n'est pas adaptée, elle est trop isolée et n'est pas équipée d'appel malade. Ce problème ne se posera plus une fois le nouveau bâtiment construit, il n'y aura plus de chambres doubles.

Communication des activités de l'EHPAD aux familles : lorsque le résident est sous tutelle, c'est le tuteur qui reçoit la facture, le Petit Journal est donc adressé à un membre de la famille selon l'ordre de priorité défini à l'entrée.

Questions diverses : Mme SENNÉ signale que les professions de foi relatives aux élections municipales ont bien été reçues par courrier pour les résidents concernés et que cela est normal, mais que des tracts aient été distribués dans l'établissement et mis sur les tables par une seule liste sur les 3 existantes n'est en revanche pas acceptable. Mme GAVA avait été informée de ce fait et avait contacté une infirmière présente ce samedi là afin qu'elle retire tout tract, l'établissement a une obligation de neutralité. Il faudra être vigilant le week-end qui arrive afin que cela ne se reproduise pas.

Les questions à l'ordre du jour ayant toutes été traitées, Mme GAVA souhaite faire un point sur le projet de reconstruction. Le choix de l'architecte a été fait, c'est un cabinet Tourangeau (IVARS et BALLET. Le projet prévoit de maintenir le bâtiment actuel pour y laisser les services logistiques (lingerie, administratif, et cuisine en l'occurrence) et de lui trouver une nouvelle destination.

Les nouveaux locaux seraient réservés à l'hébergement. C'est un projet de 14 millions d'euros, soit 2 millions de moins qu'un projet de reconstruction totale et démolition de l'ancien bâtiment. Il manque cependant 2 millions d'euros pour clôturer le budget de ce projet. De plus l'établissement se situant dans le parc inscrit aux Monuments Historiques, l'architecte des bâtiments de France a émis une réserve sur le projet en l'état et souhaite que le résultat final soit plus condensé afin de conserver plus d'arbres sur le terrain. Le permis de construire devrait être déposé dans 6 mois, les travaux commencer d'ici une bonne année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 16h00.

La date de la prochaine séance est fixée au mercredi 11 juin 2014 à 14h30.